

Rapport d'activité 2021



ÉDITO

J'ai le plaisir de signer cet édito du rapport d'activité 2021 de la CCI Bourgogne-Franche-Comté, avec la modestie qui s'impose puisque je dois rendre à mon prédécesseur au poste de Président de la CCI régionale, Rémy Laurent, tout le mérite qui lui revient dans la mise en œuvre des actions que retrace ce document. L'année 2021 a en effet marqué la dernière année de sa présidence, en même temps qu'elle a conclu la mandature 2017-2021. Une mandature peu banale s'il en est, et l'engagement des élus et des collaborateurs aura été d'autant plus remarquable que cette période nous aura défiés sur bien des sujets.

La pandémie : comment ne pas l'évoquer ? 18 mois de profonds bouleversements au cours desquels il a fallu mobiliser, sous forme d'une cellule de crise, collaborateurs et élus pour soutenir les entreprises dans leurs difficultés et aider à leur redémarrage. Les CCI ont gagné je crois leur galon à cette occasion, leur rôle de corps intermédiaire au service des entreprises a été salué au plus haut niveau de l'État. Les entreprises ayant bénéficié d'un accompagnement par une CCI de Bourgogne-Franche-Comté, ont par ailleurs attribué une note de satisfaction de 8,6/10 (8,2 au niveau national), lors de l'enquête « Opinion way » pour CCI France.

Au-delà de ses missions d'appui des fonctions supports des CCI de Bourgogne-Franche-Comté, de coordination d'actions régionales sur la création et transmission d'entreprise, l'orientation, l'innovation, l'intelligence économique, le développement durable, de coordinateur Grand-Est de programmes européens, la CCIR BFC a coordonné la réalisation des actions des CCI de BFC relatives au Plan de Relance et au Protocole passés entre CCI France et l'État.

La conjugaison d'une reprise très partielle des missions internationales et des salons internationaux en France, dans la période post confinement, et d'une nouvelle baisse des ressources fiscales de Taxe CCI en région Bourgogne-Franche-Comté n'a pas permis à la CCIR BFC d'atteindre les objectifs de retour à l'équilibre, malgré une maîtrise de sa masse salariale.

Place à l'action maintenant!

Avec une équipe fortement renouvelée de 55 membres élus, toutes et tous chefs d'entreprise comme moi, issus des 6 CCI territoriales de Bourgogne-Franche-Comté, j'ai l'honneur de présider la CCI régionale pour cette nouvelle mandature 2022-2026. Les défis qui nous attendent sont nombreux, dans un contexte de crise internationale et d'inflation galopante. Toutes nos forces sont réunies, élus comme collaborateurs, pour accompagner, soutenir et développer les entreprises qui font la richesse de notre territoire.

Le Président, Thierry Buatois





1200 spectateurs uniques sur Youtube lors de la semaine régionale de la création d'entreprise





prestations d'analyse et d'études réalisées



58



251 entreprises accompagnées dans leurs projets d'économies d'énergie



248 entreprises accompagnés sur les dispositifs européens

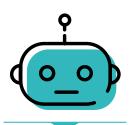


72 webinaires de sensibilisation au numérique organisés





+ 2 000 apprentis (CFA Sup Bourgogne + CFA ISA)



643

entreprises accompagnées individuellement dans leur transformation numérique



387
entreprises
accompagnées
sur un parcours à



692

repreneurs identifiés cherchant une entreprise dans la région





139

projets accompagnés sur la thématique de la propriété intellectuelle





79

établissements accompagnés dans leur projet d'économie circulaire et mise en place de synergies

CRÉATION, TRANSMISSION REPRISE D'ENTREPRISE



TRANSENTREPRISE

Transentreprise est un dispositif des Chambres de Commerce et d'Industrie et des Chambres de Métiers et de l'Artisanat de Bourgogne Franche-Comté, piloté par la CCI BFC, avec le soutien du Conseil régional et de partenaires tels que la Banque Populaire BFC et le Crédit Agricole.

Transentreprise dispose d'un site internet qui regroupe les offres d'entreprises à céder et les demandes d'entreprises à reprendre. Il a permis la diffusion de plus de 350 annonces d'affaires à céder, dont 218 nouvelles annonces, et l'identification de 692 repreneurs recherchant une entreprise dans la région.

Le dispositif affiche depuis ses débuts (2005, en Bourgogne et 2016, en Franche-Comté) un très bon taux de reprise de 38 %.

Pour promouvoir Transentreprise, un plan de communication régional a été mis en place à destination des cédants et repreneurs. Dans ce cadre, une campagne sur les réseaux sociaux Facebook (160 899 impressions et 12 783 clics) et LinkedIn (95 065 impressions et 724 clics) a permis la diffusion d'offres de cession, de témoignages, d'articles thématiques et de présentation du dispositif.



Parallèlement, des émissions TV ont été diffusées, portant sur des thématiques plus spécifiques comme la transmission en milieu rural ou la transmission dans le secteur du tourisme ou des CHR. Des actions territoriales ont également été réalisées : conférences, soirées, campagne de phoning de sensibilisation.

PLAN FRANCE RELANCE

Dans le cadre du plan France relance de l'État, un focus a été fait sur le volet transmission d'entreprise. Ainsi, en Bourgogne-Franche-Comté, plus de 590 entreprises ont été sensibilisées à la transmission et plus de 60 accompagnements réalisés.

OBSERVATOIRE DE LA TRANSMISSION - REPRISE

Cet observatoire a pour objectif de faciliter la mise en place de stratégies d'aménagement du territoire et de renforcer les méthodes d'accompagnement des CCI auprès de leurs clients. Cette action régionale pilotée par la CCI Côte-d'Or Dijon Métropole*, pour la CCI Bourgogne-Franche-Comté, avec le soutien de la Région Bourgogne-Franche-Comté, s'est déroulée de manière hybride. Une chaîne YouTube live a été créée et un studio de tournage mobilisé. Ainsi, entre le 22 et le 26 novembre, les participants ont pu bénéficier de conférences et d'ateliers 100 % en ligne, en direct ou en replay. Les pitchs « 15 minutes pour convaincre » se sont déroulés à distance ont donné lieu à un concours régional et les rendez-vous avec les experts et

Au total, ce sont plus de 1 200 spectateurs uniques et 6 690 connexions durant la semaine.

« place des conseils » se sont déroulés en présentiel.





1 200 spectateurs uniques sur la chaîne YouTube lors de la semaine de la création d'entreprise



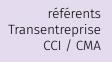
350 annonces d'affaires à céder déposées sur le site transentreprise



38 % de taux de reprise



69 %
des participants à la semaine de la création d'entreprise sont des femmes





CCI BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ INTERNATIONAL



LE PLAN DE RELANCE ET INTERNATIONAL

En 2021, le Plan de Relance a apporté une priorité absolue à l'international pour nos entreprises. Il s'est révélé un formidable levier de développement qui est et doit rester un fondamental de nos actions d'accompagnement. Tout a été fait pour conserver les destinations existantes et surtout identifier de nouveaux marchés, dans des conditions jamais encore déployées, avec les Chèques Relance Export et VIE, et l'aide au développement de la Région, et surtout grâce aux moyens humains de CCI International BFC, une équipe toujours plus connectée et plus agile.

LES ENTREPRISES ET L'EXPORT EN 2021

En 2021, toutes souhaitaient repartir et développer de nouveaux marchés. Nous avons ainsi retrouvé 100 % de nos entreprises actuellement exportatrices et de nombreuses nouvelles qui se sont lancées à la conquête de tous ces gisements d'opportunités générés par l'export. Le but de CCI International Bourgogne Franche-Comté est de donner aux entreprises le goût de l'international, de les y accompagner en totale sécurité, en balisant leur approche grâce aux experts sectoriels dont elle dispose. Les objectifs principaux étant d'informer, guider, prioriser, baliser, sécuriser et faire gagner des marchés aux entreprises de Bourgogne Franche-Comté.

L'ORGANISATION DE MANIFESTATIONS

Soixante-quatorze opérations et évènements ont été programmés au sein des 8 départements de la région : des journées pays & journées techniques, des ateliers, des tables rondes et un Forum international qui a fait l'objet d'un Relance Export Tour du Ministre Riester. Ces opérations de proximité ont permis de sensibiliser plus de 2800 entreprises, d'en accompagner 387 avec un parcours personnalisé sur un an et d'en fortifier plus de 200 avec nos journées techniques. Une trentaine d'opérations collectives étaient prévues, 14 ont été maintenues, malgré la période dégradée.



LA MISE EN PLACE D'UNE INTERFACE DIGITALE

En parallèle, la plateforme de solutions export a été ouverte à toutes les entreprises de Bourgogne Franche-Comté. Cette dernière offre en temps réel, grâce à une carte interactive mise à jour en continu, un baromètre des marchés. C'est une occasion d'accueillir les attachés sectoriels de toutes origines, dont bien entendu prioritairement ceux de Business France, de Bpifrance et de nos partenaires dont les douanes, notamment en lien avec le BREXIT, ou encore les conseillers du commerce extérieur, de STRATEXIO, du MEDEF ou de la CPME.

UNE RELATION DE CONFIANCE AVEC LE CONSEIL RÉGIONAL

De très longue date, la Région est volontariste à l'international aux côtés des 5 000 entreprises exportatrices en confiant au guichet unique, porté par le réseau des CCI de Bourgogne Franche-Comté, géré et animé par la CCIR, la mission de soutien aux entreprises. Ce travail de concert permet la promotion de destinations porteuses de débouchés.

UN ACCOMPAGNEMENT LOCAL

La Team France Export BFC est là pour conseiller, guider, armer les chefs d'entreprise qui pensent encore que l'exportation est quelque chose que l'on fait en solitaire en subissant de trop nombreux aléas liés à une mauvaise maitrise des marchés et de leurs contraintes. Les conseillers locaux connaissent les entreprises et peuvent leur permettre d'affiner et prioriser les approches de marchés et les stratégies à mettre en place. Ils peuvent aussi compter sur des spécialistes, présents à l'étranger ou au sein de nos back office à Besançon, Dijon ou Paris. Le but étant de construire une stratégie qui va permettre à l'entreprise de gagner des parts de marché à l'export.



opérations collectives organisées malgré la période compliquée

entreprises accompagnées lors de missions et salons internationaux



387
entreprises
accompagnées sur un
parcours personnalisé
pendant 1 an







466entreprises coachées
durant les journées
techniques et les ateliers

INDUSTRIE, INNOVATION INTELLIGENCE ÉCONOMIQUE

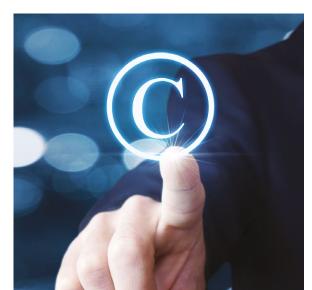


PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Le conseil

L'objectif principal est d'accompagner les acteurs économiques vers le bon choix de protection.

Au-delà du conseil, certains accompagnements ont donné lieu à une recherche d'antériorités afin d'apporter des éléments pertinents à une prise de décision (état des techniques brevetées, liberté d'exploitation, étude du caractère brevetable d'une innovation, recherche de disponibilité d'un nom). En 2021, 139 projets portés par des créateurs ou des entreprises ont été accompagnés, dont 20 projets spécifiquement liés à une question de disponibilité d'un nom.



Les permanences CNCPI

En lien avec la CNCPI, la CCI BFC héberge à Besançon et à Dijon les permanences CNCPI. Ces permanences permettent de rencontrer gratuitement et confidentiellement un Conseil en Propriété Industrielle (en raison de la crise sanitaire, sur rendez-vous téléphonique depuis mars 2020). En 2021, 11 sessions ont été organisées et 29 RDV individuels programmés.

Les veilles technologiques

L'idée est d'exploiter l'information brevet afin de surveiller les concurrents et s'informer des nouvelles technologies brevetées. Chaque mois, une mise à jour est envoyée aux clients. En 2021, la prestation a été réalisée sur 6 contrats. À cela s'ajoute 2 contrats de surveillance « marques ».

LA NORMALISATION

Les commandes de normes

Dans le cadre d'une convention avec AFNOR, la CCI BFC propose la fourniture des normes françaises et internationales. En 2021, 51 commandes ont été traitées pour environ 172 documents normatifs.

La conformité de produit

Au-delà de la normalisation au sens strict et en intégrant en particulier la réglementation européenne, la CCI BFC aide les acteurs économiques dans l'analyse de la conformité des produits qu'ils souhaitent proposer. En 2020, elle a accompagné 86 projets.

Les veilles normatives

Il est essentiel de toujours travailler avec des documents à jour. La CCI BFC réalise des surveillances de normes avec indication systématique des changements (10 surveillances en 2021).

MISSION DE COORDINATION

La CCI BFC coordonne différentes opérations menées par les conseillers industrie des CCIT telles que le programme Industrie du futur (2019 – 2023) et les missions à réaliser dans le cadre du plan de relance de CCI France sur la décarbonation et l'hydrogène en 2021.

La CCI BFC anime également le groupe de travail régional industrie qui a pour objectif d'échanger sur les pratiques, les prestations en cours ou à créer et la stratégie industrie à mener au niveau régional.

CONVENTION D'AFFAIRES OPTIMAL PROSPECT

En 2021, la convention d'affaires Optimal Prospect s'est déroulée conjointement aux RIDY (le salon des rencontres industrielles en Bourgogne-Franche-Comté), le 9 novembre.

Malgré le contexte sanitaire la convention s'est déroulée en présentiel avec toujours pour objectif d'apporter des opportunités d'affaires aux fournisseurs de solutions industrielles de Bourgogne-Franche-Comté en les faisant rencontrer, lors de RDV planifiés, des donneurs d'ordres ayant des besoins en sous-traitance industrielle.

Cette seconde édition a pu accueillir 52 donneurs d'ordres et 110 exposants, partenaires et fournisseurs. Elle a donné lieu à 220 rendez-vous réalisés le jour J, soit 440 mises en relations.





projets accompagnés sur la thématique propriété intellectuelle





220 RDV réalisés durant Optimal Prospect



ENTERPRISE EUROPE NETWORK



Entreprise Europe est un pôle transversal de la CCIR qui propose des prestations individualisées ou collectives de conseil et d'information aux entreprises pour faciliter et sécuriser leur accès aux marchés européens et au-delà. Cela concerne aussi bien des actions liées aux dispositifs propres à l'Union Européenne, mais aussi des actions permettant de donner une ambition et une dimension européenne aux appuis proposés par les CCI, que ce soit en matière d'innovation, d'internationalisation, d'accès aux financements.

En lien avec les politiques européennes (Pacte Vert européen, une Europe adaptée à l'ère numérique), l'accent a été mis en 2021 sur l'impact des transitions écologiques et numériques dans le développement des entreprises. Ces actions sont menées dans le cadre du réseau Enterprise Europe Network (EEN), sélectionné et cofinancé par la Commission européenne au travers du Programme Marché Unique de l'UE.

Le réseau a été renouvelé en 2021 par la Commission européenne avec un appel à projets compétitifs. Le dossier déposé par CCI BFC a été favorablement évalué. La CCI BFC dispose ainsi d'un nouveau mandat de l'Europe pour la période 2022 – 2025 pour coordonner et mener les actions d'un consortium EEN sur les régions Bourgogne-Franche-Comté et Grand-Est réunissant également la CCI Grand-Est et son partenaire Grand E-nov+.

APPUI AU PME POUR L'ACCÈS AUX MARCHÉS

En 2021, 248 entreprises ont été conseillées au travers de 322 prestations sur les questions liées à la réglementation européenne et internationale, les normes, les contrats internationaux ou la conformité (ex. marquage CE, REACH...).

Parmi les sujets les plus fréquents en 2021, l'impact du Brexit est à mentionner au premier trimestre, notamment en lien avec le transport de marchandises mais aussi des questions en lien avec la fiscalité indirecte (TVA), les mentions obligatoires dans l'étiquetage des produits ou les conditions générales de contrats de partenariats.



Par ailleurs, 113 entreprises ont été accompagnées pour une recherche de partenaires en Europe : fournisseurs, co-développeurs, distributeurs ou licenciés d'une technologie ou d'un savoir faire.

En particulier, la CCI BFC au travers d'EEN s'est impliquée dans l'évènement régional autour de l'hydrogène pour lui apporter une dimension européenne. Cet événement – Hydrogene Business for Climate – a donné lieu à une première édition 100 % virtuelle en janvier suivi du forum en présentiel en septembre. Près de 20 % des 800 rendez-vous organisés concernaient une entité européenne.

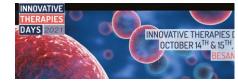
Par ailleurs la CCI a apporté son appui en ingénierie d'organisation de rendez-vous B2B à plusieurs événements de l'écosystème régional, avec au total plus de 1 900 rendez-vous générés :

- · Mecateameetings 2021 en septembre 2021 organisé par le Cluster Mecateam
- · Ag'Meet-up 2021 en octobre organisé par le cluster Agronov
- · Innovative Therapies Days en octobre organisé par le PMT Santé
- · Le forum Créer Demain en novembre organisé par l'AER











1900 RDV générés lors des différents évènements régionaux



17

dossiers de prestations Mieux Manager l'Innovation réalisés



dossiers argumentés remontés aux services de la Commission Européenne

entreprises ont participé aux RDV « Les mardis d'Horizon Europe »





206mises en relation via la plateforme d'opportunité du réseau EEN



15 vidéo-clips « Ils font la Bourgogne Franche-Comté » réalisés

POLITIQUES EUROPÉENNES - MARCHÉ UNIQUE

La CCI BFC est mandatée par la Commission Européenne pour identifier et remonter les problématiques rencontrées par les entreprises au quotidien avec la mise en œuvre du Marché unique. Ceci a pour objectif d'adapter la réglementation mais aussi de faciliter les opérations des PME sur le marché unique, ainsi que l'accès aux différentes aides.

Différentes problématiques ont été identifiées, par exemple, des problèmes concernant l'origine de marchandises, de l'application de la TVA notamment dans les échanges avec la Suisse ou en lien avec la mise en œuvre du Brexit, des difficultés liées aux nouveaux règlements sur les dispositifs médicaux.

La CCI BFC s'est impliquée dans la semaine européenne des CCI, en mai, action nationale visant à préparer la présidence fFrançaise de l'Union Européenne prévue au premier semestre 2022 et à dessiner les contours d'une Europe concrète et visible des entreprises. Une table ronde a été organisée le 6 mai à Dijon, en présence du député européen Christophe Grudler, d'un représentant au comité européen des régions, du maire d'Autun Vincent Chauvet, de Laurence de Richemont, représentante de la Commission Européenne en charge des politiques industrielles et de 3 chefs d'entreprises de différents secteurs et territoires de la région autour des mutations dans l'industrie. Cette table ronde a permis de contribuer aux 53 propositions compilées au niveau national.



PROGRAMMES DE FINANCEMENTS EUROPÉENS



La CCI BFC a organisé le lancement du programme Horizon Europe (Recherche et Innovation) en région Bourgogne-Franche-Comté en coopération avec l'UBFC, les services de l'État (DRARI) et les principales filières régionales. Au travers de 4 rendez-vous thématiques intitulés « Les mardis d'Horizon Europe » au cours du mois de mai, la parole a été donnée à la fois aux institutionnels portant ce programme, aux dispositifs d'appui

que sont les Points de Contact Nationaux, et aux entreprises et chercheurs de la région pour apporter leur éclairage et témoignage. 85 entreprises ont participé à ces rendez-vous.

L'accent a notamment été mis sur le nouveau Conseil Européen de l'Innovation (EIC), nouveau dispositif de l'Europe en faveur de l'innovation de rupture et destiné aux start-ups et PME innovantes. Deux PME régionales font partie des tout premiers lauréats de cet EIC sur des thématiques en lien avec de nouvelles thérapies, sécurisant chacune plusieurs centaines de milliers d'euros de subvention pour mener à bien ces travaux.

La CCI BFC a poursuivi son implication dans les comités de suivi et de programmation du FEDER/FSE en région, coordonnant l'action d'appui des CCI sur les dispositifs destinés aux PME, et assurant l'interface avec l'Autorité de Gestion. Elle a aussi participé aux travaux d'élaboration de nouveaux outils d'ingénierie financière partie intégrante des futurs programmes opérationnels 2021 – 2027 des fonds FEDER et FSE en Région auprès du Conseil régional.

MANAGEMENT DE L'INNOVATION APPUI AUX MUTATIONS

La prestation Mieux Manager l'Innovation propose un accompagnement de 7 jours aux PME visant à structurer leur démarche d'innovation au travers d'un diagnostic, suivi d'un plan d'action pour mettre en œuvre les pistes de progrès identifiées. Elle est financée via le programme européen Horizon 2020 et concerne tant les PME matures que les start-ups. En 2021, l'accent a été mis sur une plus grande prise en compte des dimensions de développement durable au sens des 17 objectifs de l'ONU dans la démarche d'innovation des entreprises. 17 nouveaux dossiers réalisés en 2021.

La CCI BFC a combiné ses expertises au service des entreprises visant à sécuriser la gestion des informations et données sensibles lors de leur démarche à l'export. Cette action prend la forme d'une prestation de sensibilisation intégrant les dimensions d'intelligence économique, de protection juridique et intellectuelle et de cybersécurité. Cette action a été présentée lors du Salon de la Prévention en octobre à Vesoul.

ATTRACTIVITÉ RÉGIONALE

La CCI BFC a coordonné un programme régional soutenu par le Conseil régional visant à promouvoir l'attractivité de la région en mettant en avant les deux piliers définis par la stratégie d'attractivité : une région avec un mode de vie sain et accessible. Le programme a ainsi proposé 3 actions :

Une conférence Open Business le 19 octobre à Besançon organisé par la CCI du Doubs sur le thème de « Made In Bourgogne-Franche-Comté, l'excellence de nos territoires » accompagnée d'une exposition de produits d'Entreprises du Patrimoine Vivant (EPV). A l'occasion de la préparation de cet événement, les CCI ont accompagné la création d'une association régionale des EPV.



Une conférence TEDx, le 19 novembre à Belfort sous l'égide de la CCI du Territoire de Belfort et donnant la parole à 14 intervenants autour du thème de la « prise de confiance » Enfin la CCI BFC a réalisé 15 vidéo-clips « Ils font la Bourgogne Franche-Comté » sous la forme d'interviews d'entreprises dans tous les territoires de la région ayant mis en place des pratiques innovantes, de management, d'organisation, de développement durable participant à l'attractivité régionale.

ENVIRONNEMENT



INFORMATION ET SENSIBILISATION

Les CCI ont proposé aux entreprises 16 réunions et webinaires d'information sur les nouveautés réglementaires, la mobilité électrique, les aides financières ainsi que sur le décret tertiaire ou l'efficacité énergétique en industrie. Ces ateliers ont réuni pas moins de 439 participants, dont 50 lors du webinaire consacré à la valorisation de la chaleur fatale en industrie, organisé le 4 mai, en partenariat avec l'ATEE, l'ADEME et l'AER-BFC.

La CCI a participé aux RIDY, à Auxerre, le 9 novembre, en proposant un programme de conférences et d'ateliers en lien avec la transition écologique.

Zoom sur le Forum Hydrogen Business For Climate, les 29 et 30 septembre à Belfort :

- 420 participants dont 148 entreprises de Bourgogne-Franche-Comté
- · 16 nationalités représentées
- · 250 RDV BtoB
- 5 conférences plénières et 8 ateliers d'experts thématiques



DIAGNOSTICS ÉNERGIE ET CLUBS ISO 50001

Malgré un ralentissement lié à la crise sanitaire, 23 industries ont réalisé un diagnostic énergétique. Ces audits, financés à 60 % par l'ADEME, sont une véritable aide à la décision pour le chef d'entreprise, qui bénéficie d'un bilan de la situation énergétique globale de son entreprise, d'un chiffrage des travaux à réaliser et de leur temps de retour sur investissement.

Deux clubs ISO 50001 ont été créés en Bourgogne-Franche-Comté et regroupent 27 entreprises ayant une démarche de management de l'énergie. Les réunions organisées par et pour ces clubs permettent d'échanger sur les thématiques liées à la norme et aux actualités réglementaires et technologiques, et bénéficier de retours d'expériences d'industries locales sur ces thématiques.

Un groupe d'auditeurs internes croisés a été créé en 2021 avec 8 industries.



LEAN & GREEN

L'opération Lean&Green s'est poursuivie avec 4 nouvelles entreprises industrielles accompagnées dans des actions d'optimisation de leurs flux matières, déchets, eau et énergie. Ces entreprises ont bénéficié, en plus d'un diagnostic de leurs flux, d'ateliers pour monter en compétences sur le tri des déchets, la réduction des consommations d'eau, la gestion des contrats déchets et énergie, la gestion des utilités et la performance énergétique.

COMMERCES ÉCO-RESPONSABLES

COMMERÇANTS, ARTISANS ÉCO-RESPONSABLES

Les CCI territoriales et 5 collectivités partenaires ont poursuivi leur accompagnement dans le cadre de l'opération « Commerçants, artisans éco-responsables ». Ainsi, 28 commerçants ont été nouvellement labellisés pour la mise en place de bonnes pratiques énergie et déchets, ces dernières étant valorisées auprès de leurs clients par un macaron spécial.



RESPONSABILITE SOCIETALE DES ENTREPRISES

La CCI Bourgogne-Franche-Comté a participé au collectif RSE aux côtés du Conseil régional Bourgogne-Franche-Comté ainsi qu'au jury du Trophée RSE 2021.

ÉCOLOGIE INDUSTRIELLE TERRITORIALE

Les CCI apportent leur appui aux territoires qui expérimentent des actions de synergies inter-entreprises. Pour ce faire, elles rencontrent les entreprises, identifient les matières, déchets et les prestations pouvant être mutualisées entre deux ou plusieurs entreprises. Elles déploient l'outil ACTIF, qui permet de cartographier les offres et les demandes et de suivre les synergies possibles (achats groupés, réutilisation, partage...).

En 2021, 79 prestations ont été enregistrées : ateliers sur des projets de synergies interentreprises ou projets d'économie circulaire (recyclage de matières, recherche de filières de réutilisation...).





établissements accompagnés sur des projets de transition écologique et énergétique



251entreprises
accompagnées
dans leurs projets
d'économies d'énergie



établissements accompagnés dans leur projet d'économie circulaire et mise en place de synergies



entreprises adhérentes au club expert ISO 50001

ENSEIGNEMENT - FORMATION APPRENTISSAGE - ORIENTATION





LES CCI, 2ème FORMATEUR DE FRANCE

Le réseau national des CCI reste un acteur majeur de la formation initiale, sous statut étudiant comme sous statut apprenti. En Bourgogne-Franche-Comté, les écoles des CCI — BSB, CS2i, DIGISUP, EGC CENTREST Campus de Chalon-sur-Saône, EGC Sens, EMC Jura, ESTA, IMEA, ESADD, SmartCAMPUS — proposent des formations supérieures axées sur le management, le commerce, la gestion, l'international, le numérique... Leurs qualités sont reconnues par les entreprises, comme en attestent les taux élevés d'insertion professionnelle.

APPRENTISSAGE

La loi *Pour la liberté de choisir son avenir professionnel* a fortement impacté les activités des CCI, pour autant la CCIR a continué à œuvrer en faveur de l'apprentissage, qui reste un moyen privilégié d'insertion des jeunes et de recrutement pour les entreprises.

Pour cause de période incertaine liée à la crise sanitaire, 32 CFA de Bourgogne-Franche-Comté ont fait le choix de se regrouper pour l'opération « Les rencontres de l'apprentissage ». Cette opération avait pour objectifs de présenter la diversité des métiers et des formations préparées en apprentissage : du CAP au diplôme d'ingénieur, dans 23 filières et de montrer que l'apprentissage, c'est une formation, un diplôme, un emploi. Les participants pouvaient, sur inscription, se renseigner par téléphone, en visio, ou en face-à-face.

La CCI Bourgogne Franche-Comté est également très impliquée dans le CFA Sup Bourgogne et dans le CFA Institut Supérieur d'Apprentissage des CCI de Franche-Comté. Ces deux CFA « hors murs », qui regroupent notamment l'offre des écoles d'enseignement supérieur et des établissements de formation des CCI en Bourgogne Franche-Comté, accueillent plus de 2 000 apprentis. Le taux de réussite au diplôme est très élevé, de l'ordre de 90 %. Le CFA Sup Bourgogne et le CFA ISA ont été certifiés Qualiopi en 2021.

RELATION ÉCOLE-ENTREPRISE

Rapprocher le monde de l'école de celui de l'entreprise et permettre aux jeunes de construire leur projet professionnel avec le maximum de chances d'insertion est une action essentielle que la CCI Bourgogne Franche-Comté conduit en lien avec les rectorats des académies de Besançon et Dijon, ainsi qu'avec les autres représentants du monde économique. Diverses actions sont mises en oeuvre pour répondre à cette ambition :

- · Semaine école-entreprise
- Interventions dans les établissements scolaires
- · Implication dans l'action régionale des mini-entreprises, via Entreprendre Pour Apprendre Bourgogne-Franche-Comté

ORIENTATION

Sur la thématique orientation, la CCI Bourgogne Franche-Comté, en mobilisant le réseau des 8 CCIT et en s'appuyant sur la connaissance précise du tissu économique, a mis l'accent sur 2 actions :

Le programme **mini-stages de découverte professionnelle** pour les collégiens de 4^{ème} et 3^{ème}, les lycéens et les étudiants. Le mini-stage de découverte professionnelle est la solution pour explorer un métier et construire un projet professionnel sur des bases réalistes. Pour faciliter les démarches, la CCI territoriale établit elle-même la convention de stage qui sécurise la période en entreprise. Ce cadre maîtrisé est un argument positif et rassurant pour l'ensemble des acteurs, y compris les familles, pour expérimenter ce dispositif. Au total ce sont 1493 conventions qui ont été établies au niveau régional.

La **Course orientation commerce**, initiative de la CCI Côte-d'Or Dijon Métropole, s'est déroulée les 23 et 24 novembre simultanément à Dijon et Lons-le-Saunier. Cet évènement s'appuie sur les commerçants locaux, et repose sur une activité ludique et pédagogique (parcours avec des énigmes à résoudre) pour faire découvrir les métiers du commerce et peut-être déclencher des vocations auprès des jeunes et publics en insertion ou reconversion professionnelle. Ces 2 évènements ont rassemblé plus de 1 000 participants.





ÉTUDES ÉCONOMIQUES ET POLITIQUES PUBLIQUES



DÉCIDATA BFC: UN OUTIL DE DATA INTELLIGENCE

La plateforme Décidata, dont la gouvernance est partagée entre l'État, le Conseil régional BFC, l'AER, EMFOR et la CCI Bourgogne-France-Comté, permet aux CCI d'améliorer la connaissance et l'aide à la décision des entreprises, des secteurs / groupements



d'entreprises et des territoires grâce à :

- · 600 indicateurs transversaux
- 50 sources de données dont 20 partenaires fournisseurs d'informations
- Plus de 100 tableaux de bord via 10 thématiques / observatoires dont de nouveaux tableaux de bord sur l'emploi et sur les métiers

Cofinancée par le Conseil régional, la plateforme jusque-là réservée aux membres de la gouvernance s'est ouverte plus largement :

- aux acteurs économiques locaux avec cinq thématiques accessibles (indicateurs selon les droits)
- au grand public depuis le dernier trimestre 2021 avec trois thématiques accessibles (selon les droits de diffusion).

ACCOMPAGNER LA RÉFLEXION PAR LES ÉTUDES, LES ENQUÊTES ET LES NOTES ÉCONOMIQUES

Le pôle Études et Data a produit 58 prestations en réponse aux demandes internes (CCIR et CCIT) et partenariales (études, notes, fichiers prospects, cartographie...).

La CCIR participe au bon déploiement des pratiques concernant l'observatoire des flux de consommation, dans les départements de l'ex Franche-Comté et au suivi du prestataire. Pour rappel, l'observatoire permet aux CCI territoriales d'accompagner les acteurs économiques et publics afin de mieux connaître la situation commerciale des territoires (activité commerciale, zone de chalandise, destination des dépenses...).



CONTRIBUER À LA REPRÉSENTATION DES CCI ET AUX POLITIQUES PUBLIQUES

Le pôle Études et Data a réalisé le calcul de la pesée économique et les simulations de la nouvelle assemblée CCI de Bourgogne Franche-Comté dans le cadre des élections consulaires 2021.

La CCI BFC contribue au suivi des impacts de la crise sanitaire dans le cadre des dispositifs d'aides, par exemple en direction des commerçants.



prestations d'analyse et d'études réalisées



47 000 pages et thématiques consultées sur Décidata



partenaires régionaux





NUMÉRIQUE



KAPNUMERIK

Lancé en 2019, Kapnumerik est un programme conçu et mis en oeuvre par les CCI de Bourgogne-Franche-Comté avec le soutien financier de la Région, pour accompagner les TPE et PME dans leur transformation numérique. En 2021, il a poursuivi ses objectifs, à savoir :

- sensibiliser collectivement à travers de l'information thématique, du partage d'expérience et de la veille
- · accompagner individuellement à travers des diagnostics et des préconisations, de la formation, de l'expertise de premier niveau
- · mettre en relation les entreprises avec des professionnels de la filière numérique et des offreurs de solutions

Pendant la pandémie COVID-19, le numérique s'est illustré comme "le" meilleur moyen pour poursuivre son activité et développer son business en ligne. En effet, les consommateurs ont massivement adopté des pratiques digitales pour effectuer leurs achats pendant les périodes de confinement et de fermetures administratives. Les professionnels ont dû s'adapter rapidement pour répondre à cette demande. Ces nouveaux modes de consommation sont appelés à perdurer, et en cette période de relance, la numérisation des entreprises reste un chantier prioritaire.

SENSIBILISATION COLLECTIVE

Ateliers

En 2021, 72 webinaires ont rassemblé 1 857 participants sur des sujets liés à la communication digitale, au webmarketing et à la protection des données et des systèmes.

Partenariat avec Google

Un cycle de 16 ateliers a été organisé, en coopération avec Google Ateliers Numériques, pour offrir aux entreprises de la région l'expertise des coachs Google. Pendant deux mois, 2 séances étaient organisées chaque lundi : à midi pour les commerçants et à 15h30 pour les professionnels du tourisme et de l'hôtellerie-restauration. Les thématiques abordées étaient, entre autres : comment augmenter le trafic vers son point de vente, comment augmenter la visibilité de son restaurant, comment optimiser sa page Google My Business, comment mettre en place du click & collect, comment utiliser la publicité en ligne pour développer son activité, cybersécurité et RGPD le duo gagnant ...



Veille

La newsletter laboutic.fr est diffusée chaque mois à plus de 6 500 entreprises. Elle contient des fiches d'information sur les sujets innovants du commerce à travers un dossier, des conseils, des fiches pratiques et des solutions digitales dédiées aux points de vente.

Lancée en octobre, la newsletter « L'essentiel de la cybersécurité » est diffusée toutes les deux semaines à plus de 25 000 TPE et PME pour décrypter l'actualité et faire un état des lieux sur les menaces et les bonnes pratiques (illustré par des exemples et des témoignages de cyberattaques).

ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUEL

Diagnostic, préconisations et accompagnement de premier niveau

Les CCI proposent diverses prestations spécifiques à destination des entreprises souhaitant améliorer et développer leurs pratiques numériques : - la plateforme www.laboutic.fr propose aux commerçants et aux artisans-commerçants un autodiagnostic en ligne de leurs pratiques numériques, et les oriente vers un catalogue de solutions adaptées à leurs besoins : des produits, des formations, des ateliers, des événements et des prestations.

- www.myshop360.fr combine un diagnostic complet sur 10 thématiques permettant d'évaluer les forces et les faiblesses d'un commerce et d'identifier des leviers de développement, et un accompagnement personnalisé par un conseiller qui connait bien les enjeux de l'entreprise.
- www.mycyber360.fr permet un diagnostic sur 14 thématiques en matière de sécurité numérique, à l'issue duquel un rapport détaillé et hiérarchisé met en évidence les axes d'amélioration.

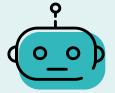
Les CCI proposent également tout un catalogue de prestations d'accompagnement packagées ou sur mesure de premier niveau autour de la communication digitale, du webmarketing et de la cybersécurité. Pour les

besoins plus avancés, elles mettent en relation avec les professionnels de la filière numérique et les offreurs de solution.

Cybersécurité

Les CCI de Bourgogne-Franche-Comté ont mis en place une offre de services complète autour de la cybersécurité :

- De la veille sous forme d'une newsletter
- Un diagnostic de la maturité de l'entreprise en matière de cyberprotection et la proposition d'un plan d'actions avec des recommandations détaillées
- La création d'une mise en situation de crise réelle liée à la cybersécurité pour identifier les failles dans l'organisation et mettre en oeuvre des pistes d'amélioration
- La mise à disposition de la plateforme *protectiondesentreprises.fr,* une boîte à outils en ligne (actualités, veille, pré-diagnostic, tchat avec la gendarmerie...) pour être accompagné face aux différents risques
- La participation à des salons spécialisés (Salon de la prévention, Congrès Cap-Cyber...)



643entreprises accompagnées individuellement sur la thématique numérique

ateliers numériques Google organisés

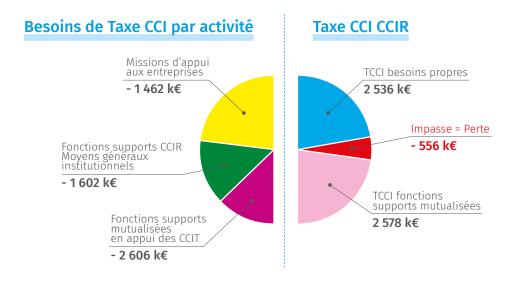




72 webinaires de sensibilisation collective organisés



BUDGET 2021



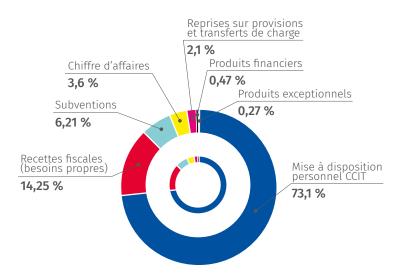
La conjugaison d'une reprise très partielle des missions d'appui des entreprises dans la période post confinement de la pandémie de la COVID-19 et de la nouvelle baisse des ressources fiscales de Taxe CCI en Région Bourgogne-Franche-Comté (-670 k€ par rapport à 2020), n'a pas permis à la CCI BFC d'atteindre les objectifs de retour à l'équilibre. Cela l'a conduit à présenter un résultat comptable déficitaire de -556 k€, malgré une nouvelle réduction de son personnel pour -334 k€ par rapport à 2020.

Les frais de personnel s'élèvent à 28,9 M€ et représentent 79 % du total des charges de fonctionnement. La masse salariale du personnel mise à disposition des CCIT et entièrement refacturée représente un total de 26 M€ (soit 74 % du total des produits de fonctionnement).

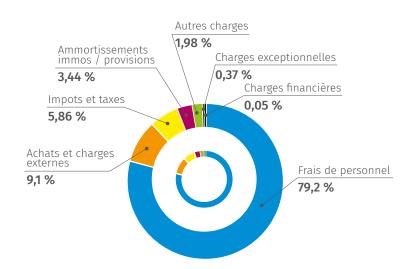
Les besoins de Taxe pour Frais de Chambre portent pour 74 % sur les fonctions supports propres à la CCIR, les fonctions supports mutualisées au profit des CCIT, les moyens généraux et les frais institutionnels. Les besoins de Taxe CCI des missions d'appui aux entreprises représentent 26 % des besoins de la CCI BFC.

La Taxe CCI est affectée pour moitié en financement des fonctions supports mutualisées des CCIT (RH, DSI, juridique et marchés publics, finances et gestion) et pour l'autre moitié pour les besoins propres de fonctionnement de la CCI BFC.

Produits de fonctionnement



Charges de fonctionnement



NOS REPRÉSENTATIONS

La CCI Bourgogne Franche-Comté participe à la gouvernance ou représente les entreprises dans de nombreuses instances :

- · Agence de Développement Économique Nord Franche-Comté
- · Agence Économique Régionale Bourgogne-Franche-Comté AER
- · Agences de l'eau
- Agronov
- · Alterre Bourgogne-Franche-Comté
- · Agence Régionale de la Biodiversité
- · Association Trans Europe TGV Rhin-Rhône-Méditerranée
- · Avances Remboursables pour le Développement des Entreprises et de l'Artisanat
- BATIFRANC
- · Bourgogne-Franche-Comté Angels
- · Bourgogne-Franche-Comté Numérique
- · Bourgogne-Franche-Comté Tourisme
- · Bourgogne-Franche-Comté Garantie
- · Centre Régional Information Jeunesse Bourgogne-Franche-Comté
- · CETIM
- · CFA Institut Supérieur d'Apprentissage (ISA)
- · CFA Sup de Bourgogne et CFA Sup de Franche-Comté
- · CIBFC (Capital Investissement Bourgogne Franche-Comté)
- · Comité de Massif du Jura
- · Conseil Régional de Bourgogne-Franche-Comté
- Comité Régional de l'Emploi, de la Formation et de l'Orientation Professionnelle Bourgogne-Franche-Comté
- · Dispositif d'Entrepreneuriat Académique de Bourgogne-Franche-Comté DECA
- Emfor Bourgogne-Franche-Comté
- · Entreprendre Pour Apprendre Bourgogne-Franche-Comté
- · FIBOIS Bourgogne-Franche-Comté
- FoodTech

- · GIP Territoires Numériques BFC
- GPPR Comité Gastronomie et Promotion des Produits Régionaux de Bourgogne-Franche-Comté
- · IDEB
- · IUT Dijon / Auxerre / Chalon-sur-Saône / Le Creusot
- · Mouvement Français de la Qualité Bourgogne-Franche-Comté
- · Nuclear Valley
- · Place Financière Bourgogne-Franche-Comté
- · Pôle Energie Bourgogne-Franche-Comté
- · Pôle des Microtechniques
- · Pôle Véhicule du Futur
- Polymeris
- · OMGA-BFC
- · Réseau entreprendre Bourgogne et Réseau entreprendre Franche-Comté
- Service commun de Formations Continue et par Alternance Université de Bourgogne - SEFCA
- Transentreprise
- · Vitagora ...



Siège

2, avenue de Marbotte BP 87009 21070 Dijon Cedex T. 03 80 60 40 20

